AVIS À LA POPULATION : ORGANISATION DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PRÉALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'INCIDENCE

Projet de catégorie B

(Projet soumis à étude d'incidences sur l'environnement)

DEMANDEUR et adresse postale : Thomas & Piron Home, La Besace, 14 à 6852 Our (Paliseul)

OBJET:

Thomas & Piron Home SA informe la population qu'elle a introduit, sur la commune de Seraing, une demande de permis d'urbanisme de constructions groupées d'un ensemble de 28 habitations unifamiliales et création d'une voirie.

Le projet se situe rue du Presbytère à Boncelles.

Ce projet fait l'objet d'une procédure d'évaluation des incidences sur l'environnement.

A cet effet, et conformément aux dispositions de l'Arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 62 du 10 décembre 2020 prolongeant l'application de l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 45 du 11 juin 2020 organisant la participation du public en lieu et place de la réunion d'information préalable organisée pour certains projets visés dans le Livre ler du Code de l'Environnement, de l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 48 du 11 juin 2020 organisant la participation du public en lieu et place de la réunion d'information préalable obligatoire pour certaines révisions du plan de secteur, et de l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 44 du 11 juin 2020 autorisant, à titre temporaire, la tenue de l'audition visée à l'article D.IV.66 du Code du développement territorial par vidéo-conférence, et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 48, **Thomas & Piron Home SA vous invite à participer à la séance d'information préalable virtuelle relative à l'objet susmentionné, prenant la forme d'une présentation en ligne du projet sous format vidéo.**

La vidéo sera accessible en ligne et pendant 48h, les 22 et 23 mars 2021 via le lien Internet : www.boncelles-presbytere.be

Cette présentation vidéo a pour objectif :

- 1. De permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2. De permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3. De mettre en évidence et de permettre au public de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences :
- 4. De présenter et de permettre au public de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Des informations pourront être obtenues, les 22 et 23 mars 2021 entre 8h et 17h, auprès de Gaëtan VAN DEN HASELKAMP (représentant du demandeur) par mail (g.vdh@thomas-piron.eu) ou par téléphone au +32 (0)81 33 26 43.

Toute personne pourra consulter, **sur rendez-vous**, à la commune de Seraing, la copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la présentation vidéo, pendant les deux jours de mise en ligne de cette vidéo.

Contacts-Informations : Service urbanisme et aménagement du territoire, Place Kuborn, 5 à 4100 Seraing : Monsieur David BRUZZESE au +32 (0)4 330 84 37 ou +32 (0)4.330.87.56.

Toute personne peut solliciter, par courrier recommandé, auprès du demandeur du projet, une copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la présentation vidéo. Cette demande doit être réceptionnée au plus tard pour le 17 mars 2021.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours suivant le dernier jour de la mise en ligne de la présentation vidéo, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au collège communal de Seraing, en y indiquant ses nom et adresse ainsi qu'au demandeur du projet.

Pour la Ville de Seraing : Collège communal de la Ville de Seraing, Place Kuborn, 5 à 4100 Seraing.

ET pour le demandeur : SOIT en les envoyant par voie postale à l'attention de Gaëtan VAN DEN HASELKAMP, Thomas & Piron Home, La Besace, 14 à 6852 Our (Paliseul), SOIT en les envoyant par courriel à g.vdh@thomas-piron.eu.